

Affirms its interest in the furthering of the development, in all sciences, of research and discovery which are the essential source and stimulus of all economic and social progress;

Considers that, owing to the magnitude and diversity of the problem, the studies ought to be actively pursued;

Invites the Secretary-General,

1. To communicate to all Governments the Council's desire to have the problem of establishing international United Nations research laboratories discussed by the governing bodies of all the important national scientific institutions for higher education and research, and to be apprised of their findings through the intermediary of the Secretary-General of the United Nations;

2. To send a like communication to the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization and the other specialized agencies concerned and to the leading international scientific organizations;

3. To form, during next year, in co-operation with the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, a small committee of experts in the basic sciences (exact, natural and social) to examine, in consultation with the specialized agencies, the question of the possible establishment of international research laboratories, including the advisability of, and appropriate procedure for, convening an international conference of scientists with instructions to submit a general report to the Council on this subject;

4. To submit to the Council in due course this preparatory committee's report and the result of the further consultations referred to in paragraphs 1 and 2 above.

161 (VII). Report of the Executive Board of the International Children's Emergency Fund

*Resolution of 20 August 1948
(document E/1005)*

The Economic and Social Council,

Having in mind that the report of the Executive Board of the International Children's Emergency Fund¹ shows that there exist practical and effective means of bringing relief to the continuing needs of children, if additional contributions are received, and that even these resources would meet the needs of only a small fraction of those eligible for assistance from the Fund,

Expresses its satisfaction that twenty-one States thus far have contributed to the Fund, some of them having already made second contributions;

¹ See document E/901.

Affirme l'intérêt qu'il porte au développement, dans toutes les sciences, de la recherche et de la découverte qui constituent l'origine et le ferment essentiels de tout le progrès économique et social;

Estime que l'importance du problème et la multiplicité de ses aspects exigent que les études soient poursuivies activement;

Invite le Secrétaire général:

1. A communiquer à tous les Gouvernements le désir du Conseil de voir toutes les grandes institutions scientifiques nationales d'enseignement supérieur et de recherche placer à l'ordre du jour des délibérations de leurs organismes directeurs le problème de la création de laboratoires internationaux de recherche des Nations Unies, et de recevoir les résultats de ces délibérations par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

2. A faire la même communication à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, aux autres institutions spécialisées intéressées, ainsi qu'aux grandes organisations scientifiques internationales;

3. A réunir, au cours de l'année prochaine, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, un comité restreint d'experts dans les sciences fondamentales (sciences exactes, sciences naturelles, sciences humaines), en vue d'étudier, en consultation avec les institutions spécialisées, la question de la création éventuelle de laboratoires internationaux de recherche, y compris l'opportunité de convoquer, et les conditions dans lesquelles pourrait être utilement convoquée, une conférence internationale d'hommes de science, chargés de soumettre au Conseil un rapport d'ensemble sur ce sujet;

4. A présenter au Conseil, en temps opportun, le rapport de ce Comité préparatoire, ainsi que le résultat des nouvelles consultations prévues aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

161 (VII). Rapport du Conseil d'administration du Fonds international de secours à l'enfance

*Résolution du 20 août 1948
(document E/1005)*

Le Conseil économique et social,

Considérant qu'il ressort du rapport du Fonds international de secours à l'enfance¹ qu'il existerait des moyens pratiques et efficaces de soulager les besoins persistants de l'enfance malheureuse, si de nouvelles contributions étaient reçues; et considérant que même ces ressources ne permettraient de faire face aux besoins que d'une petite partie des enfants qui réunissent les conditions voulues pour recevoir l'aide du Fonds,

Exprime sa satisfaction de savoir que vingt et un Etats ont jusqu'ici contribué au Fonds et que certains d'entre eux ont déjà versé deux contributions;

¹ Voir le document E/901.

Approves the report of the Executive Board and transmits it to the General Assembly, drawing particular attention to the Board's request concerning the urgent necessity for contributions from Governments of twenty million dollars for the work of the Fund in 1949;

Notes with approval the arrangements for co-operation which have been achieved between the World Health Organization and the International Children's Emergency Fund.

162 (VII). United Nations Appeal for Children

*Resolution of 12 August 1948
(document E/989)*

The Economic and Social Council,

Having considered the report of its Special Committee on the United Nations Appeal for Children¹ and the Secretary-General's report on the closing stages of the Appeal,²

Noting with gratification the widespread nature of the response to the Appeal, the large number of countries which have co-operated in the establishment of national committees for this purpose and the close co-operation and support for the Appeal by non-governmental organizations in every country,

Noting further that in a number of countries the national committees and the Governments concerned are continuing the Appeal,

Invites the co-operation of Governments in giving every possible encouragement and assistance to national committees which are continuing to engage in activities concerning the Appeal;

Draws the attention of Governments and national committees to the desirability of continuing the policy contained in General Assembly and Council decisions of recognizing the United Nations International Children's Emergency Fund as the main recipient of the proceeds of national appeals;

Requests the Secretary-General:

1. To provide for a continuation of present administrative arrangements for a further period not to extend beyond 31 December 1948, for the purpose of completing and finally reporting on the results of the Appeal;
2. To consult with the Special Committee of the Council on policy aspects concerning the completion of the Appeal;
3. To report to the eighth session of the Council on the financial results of the Appeal, the distribution of the proceeds by the various

Approuve le rapport du Conseil d'administration et le transmet à l'Assemblée générale, en attirant particulièrement son attention sur la demande du Conseil relative à la nécessité de recevoir d'urgence des contributions gouvernementales d'un montant de vingt millions de dollars pour l'œuvre du Fonds pendant l'année 1949;

Prend note, en les approuvant, des mesures de coopération prises entre l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds international de secours à l'enfance.

162 (VII). Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance

*Résolution du 12 août 1948
(document E/989)*

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport de son Comité spécial de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance¹, ainsi que le rapport du Secrétaire général sur les dates de clôture de l'Appel²,

Prenant acte avec satisfaction de l'accueil qui a été partout réservé à l'Appel, du grand nombre des pays qui lui ont apporté leur concours en constituant des comités nationaux et de l'étroite coopération et du plein appui que l'Appel a reçu d'organisations non gouvernementales dans tous les pays;

Prenant acte en outre du fait que, dans un certain nombre de pays, les comités nationaux et les Gouvernements intéressés poursuivent leur campagne en faveur de l'Appel;

Invite les Gouvernements à collaborer à l'Appel en accordant tout l'encouragement et toute l'assistance possibles aux comités nationaux qui poursuivent leur campagne en faveur de l'Appel;

Attire l'attention des Gouvernements et des comités nationaux sur l'intérêt qu'il y aurait à s'en tenir à la ligne de conduite fixée par les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil, en reconnaissant que le Fonds international de secours à l'enfance de l'Organisation des Nations Unies doit être le principal bénéficiaire du produit des collectes faites au nom de l'Appel dans chaque pays;

Invite le Secrétaire général:

1. A prévoir le maintien pendant une période ne s'étendant pas au delà du 31 décembre 1948, des dispositions administratives actuellement prises afin d'achever les campagnes en faveur de l'Appel et d'établir le rapport final sur ses résultats;
2. A consulter le Comité spécial du Conseil au sujet des questions de méthode concernant l'achèvement des campagnes en faveur de l'Appel;
3. A faire rapport au Conseil, lors de sa huitième session, sur les résultats financiers de l'Appel, la répartition du produit de l'Appel par

¹ See document E/825.

² See document E/861.

¹ Voir le document E/825.

² Voir le document E/861.